



VILLE DE SOLLIES PONT

EXTRAIT

du registre des délibérations
du Conseil Municipal
de la Commune de SOLLIES PONT

Séance du mercredi 27 juillet 2011

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents Au Conseil	En exercice	Ont pris part au vote
33	33	32
Date de la convocation 18 juillet 2011		
Date d'affichage		
Objet de la délibération <i>Direction générale des services - Secrétariat de la direction générale - Désignation de délégués de la commune au sein des organismes extérieurs suite à la nomination d'un nouvel adjoint</i>		
Détail des votes (voir le corps de la délibération)		

L'an deux mille onze, le vingt-sept juillet deux mille onze, à dix-huit heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes, sous la présidence de Docteur André GARRON, Maire.

Etaient présents :

GARRON André, COIQUAULT Jean-Pierre, ARNAUDO Michèle, DUPONT Thierry, LAURERI Philippe, ACROSSE Paul, SMADJA Marie-Aurore, KASPERSKI Christophe, BOUBEKER Patrick, BOTA Yasmine, DROESCH Michel, LAUNAY Michel, DESVILETTES Louis, CAPELA Marie-Pierre, RIGAUD Catherine, BONIFAY Rose-Marie, BORELLI Huguette, GUERRUCCI Alberto, DELGADO Alexandra, VALLE Evelynne, LUQUAND Jean-Pierre, AUTRAN Martine, BOUTIER Jean-Paul, LE TINNIER Nathalie, ROCHE François, RIMBAUD Georges, CHASTAIGNET Elisabeth.

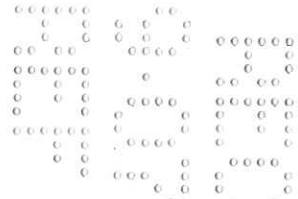
Procurations :

RAVINAL Danièle donne procuration à KASPERSKI Christophe, ROUX Jean-Paul donne procuration à COIQUAULT Jean-Pierre, TREQUATTRINI Pascale donne procuration à GARRON André, MAESTRACCI Sylvie donne procuration à LE TINNIER Nathalie, FOREST Marie-Paule donne procuration à RIMBAUD Georges

Absents :

CHAOUCHE Dalel

Conformément à l'article L. 2121.15 du Code général des collectivités territoriales, Madame Yasmine BOTA est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents



Le conseil municipal procède à la désignation de ses membres ou de délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs. La fixation de la durée des fonctions assignée à ces membres ou délégués ne fait pas obstacle à ce qu'il puisse être procédé à tout moment, et pour le reste de cette durée, à leur remplacement par une nouvelle désignation opérée dans les mêmes formes.

La vacance de poste du 2ème adjoint créée par une démission simultanée des fonctions d'adjoint au maire et du poste de conseiller municipal nécessite son remplacement au sein d'organismes extérieurs.

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2121-33 ;

VU la délibération en date du 7 octobre 2010 relative à la désignation de délégués supplémentaires au conseil communautaire de la communauté de communes de la vallée du Gapeau ;

VU la délibération en date du 27 juillet 2011 portant installation d'un nouveau conseiller municipal ;

VU la délibération en date du 27 juillet 2011 portant nomination d'un adjoint au maire ;

CONSIDERANT la vacance de membres au sein d'organismes extérieurs ;

CONSIDERANT que l'ensemble des conseillers municipaux désire voter à bulletin secret le remplacement des membres au sein du conseil communautaire de la communauté de communes de la vallée du Gapeau,

CONSIDERANT que l'ensemble des conseillers municipaux a donné son accord pour un vote à main levée pour les autres organismes extérieurs,

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré,
Le conseil municipal,

à bulletin secret des membres présents et de ses représentants

POURVOIT aux vacances de membres au sein des organismes extérieurs suivant :

Conseil communautaire de la communauté de communes de la vallée du Gapeau (CCVG)

Sont candidats :

Titulaires :

- Yasmine BOTA
- Jean-Paul BOUTIER

Suppléants :

- Marie Pierre CAPELA
- Georges RIMBAUD

Le dépouillement des bulletins de vote a donné les résultats suivants :

Nombre de votants : 32

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 32

Nombre de bulletins blancs ou nuls (Art L.66 du Code électoral) : 1

Nombre de suffrage exprimés : 32

Majorité absolue : 16

Résultat :

Ont obtenus :

Titulaires :

- Yasmine BOTA a obtenu 23 voix
- Jean-Paul BOUTIER a obtenu 8 voix

Suppléant :

- Marie Pierre CAPELA a obtenu 23 voix
- Georges RIMBAUD a obtenu 8 voix

Les membres élus au sein du conseil communautaire de la communauté de communes de la vallée du Gapeau sont :

Titulaires :

- André GARRON
- Jean-Pierre COIQUAULT
- Thierry DUPONT
- Philippe LAURERI
- Danièle RAVINAL
- Paul ACROSSE
- Patrick BOUBEKER
- Yasmine BOTA

Suppléants :

- Christophe KASPERSKI
- Jean Paul ROUX
- Alexandra DELGADO
- Alberto GUERRUCCI
- Evelyne VALLE
- Michel DROESCH
- Louis DESVILETTES
- Marie Pierre CAPELA

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré,
Le conseil municipal,

à main levée des membres présents et de ses représentants

VOTE les membres au sein des organismes extérieurs à main levée,

POURVOIT aux vacances de membres au sein des organismes extérieurs suivant :

Commission des affaires sociales de la communauté de communes de la vallée du Gapeau (CCVG)

Est proposée :

- Marie Pierre CAPELA

POUR : 23

CONTRE : 0

ABSTENTION : 9 (LUQUAND Jean-Pierre, AUTRAN Martine, BOUTIER Jean-Paul, LE TINNIER Nathalie, ROCHE François, MAESTRACCI Sylvie, RIMBAUD Georges, CHASTAIGNET Elisabeth, FOREST Marie-Paule)

Les membres de la commission des affaires sociales représentant la ville de Solliès-Pont sont :

- Marie Pierre CAPELA
- Alexandra DELGADO

Conseil d'administration de la maison de retraite Félix PEY

Est proposée :

- Marie Pierre CAPELA

POUR : 23

CONTRE : 0

ABSTENTION : 9 (LUQUAND Jean-Pierre, AUTRAN Martine, BOUTIER Jean-Paul, LE TINNIER Nathalie, ROCHE François, MAESTRACCI Sylvie, RIMBAUD Georges, CHASTAIGNET Elisabeth, FOREST Marie-Paule)

Les membres du conseil d'administration de la maison de retraite Félix PEY sont :

- André GARRON
- Marie Pierre CAPELA
- Alexandra DELGADO

Syndicat intercommunal varois et d'aide aux achats divers (SIVAAD)

Sont proposés en qualité de membres suppléants :

- Michel LAUNAY
- Rose-Marie BONIFAY

POUR : 23

CONTRE : 0

ABSTENTION : 9 (LUQUAND Jean-Pierre, AUTRAN Martine, BOUTIER Jean-Paul, LE TINNIER Nathalie, ROCHE François, MAESTRACCI Sylvie, RIMBAUD Georges, CHASTAIGNET Elisabeth, FOREST Marie-Paule)

Les membres du Syndicat intercommunal varois et d'aide aux achats divers sont :

Titulaires :

- Danièle RAVINAL
- Paul ACROSSE

Suppléants :

- Michel LAUNAY
- Rose-Marie BONIFAY

La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme.

Docteur André GARRON
Maire de Solliès-Pont

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 29 JUL 2011 et publication ou notification du

